



Help pointage/heures payés

Par **Soannes**, le **03/09/2021** à **16:16**

Bonjour, avec peu d'espoir, je vous écris quand même...

Mon fils de 19 ans a travaillé, mi-juillet jusqu'à fin août pour une épicerie-traiteur, avec des semaines de 39h avec un planning spécifique détaillant chaque semaine. Il y avait un système de pointage. Mon fils est définitivement une tête en l'air, il vit souvent dans un "autre monde". En Juillet pas de problème. En août, il a été payé quasiment à 50% de ce qu'il aurait dû toucher, il me dit, après discussion avec moi, qu'il ne pensait pas souvent à pointer :(... Y'a -t-il un moyen de faire valoir tout ce travail non payé ou bien c'est "mort". C'est vraiment pas facile, car il a bossé dur.

Merci par avance, si jamais il y a un moyen.

Bonne journée

Anne

Par **P.M.**, le **03/09/2021** à **22:38**

Bonjour,

Cela va s'avérer quand même difficile à moins que le salarié ait des éléments probants pour prouver ses horaires de travail effectif ou que l'employeur soit suffisamment de bonne foi pour les reconnaître...

Par **Soannes**, le **04/09/2021** à **08:50**

Finalement, après discussion avec mon fils, il me dit avoir oublié de badgé après 3 ou 4 fois les après-midi mais surtout que la badgeuse était souvent défaillante.

Je me demande quand même si il n'était venu qu'une fois sur 2 (ce qui correspond au salaire) il aurait eu des soucis, ou si l'employeur l'avait passé à mi-temps, il aurait une sorte de modification de contrat ou quelque chose ?

Merci à vous

Par **P.M.**, le **04/09/2021** à **09:23**

Bonjour,

Effectivement, il serait étonnant que l'employeur n'ait pas réagi si le salarié avait été aussi souvent en absences injustifiées...

Des témoignages sur les défaillances de la badgeuse seraient les bienvenus mais les autres salariés restés dans l'entreprise risquent d'être réticents pour des raisons faciles à comprendre...

Mais d'autre part, une réclamation auprès de l'employeur pourrait aboutir si les paies sont traitées électroniquement sans vérification et sans tenir compte de ces défaillances...

Par **Soannes**, le **04/09/2021** à **09:43**

En effet, aucune chance d'avoir ces témoignages.

Nous allons essayé la discussion avec le comptable, mais mon fils a écrit à la responsable pour s'étonner de sa paye de 700 euros, elle lui a déjà répondu qu'elle voyait pas où était le problème puisqu'il avait badgé, sachant qu'elle était avec lui tous les jours et que donc elle sait qu'il a fait un temps plein... je suis vraiment inquiète sur leurs intentions.